FORMATION CONTINUE EN DISTANCIEL 2024
Médecins chargés du contrôle médical de l'aptitude à la conduite

Bulletin d'inscription à retourner à :

INSERR
122 rue des Montapins – CS 20015 – 58028 NEVERS CEDEX
Cécile FAVIER 03.86.59.90.52 – formations-reglementees@inserr.fr

INSCRIPTION

Merci de bien vouloir écrire LISIBLEMENT en lettres majuscules

NOM	
PRENOM	
DATE DE NAISSANCE	/ /
LIEU DE NAISSANCE	**DPT**
N° RPPS (obligatoire) *Noté sur carte de l'ordre*	
Coordonnées professionnelles ou personnelles	
ADRESSE POSTALE	
CODE POSTAL	**VILLE**
N° DE MOBILE (obligatoire)	
COURRIEL (obligatoire)	@
Adresse de facturation si différente	
NOM EMPLOYEUR	
ADRESSE	
CODE POSTAL	**VILLE**

CALENDRIER PREVISIONNEL 2024 (formation en DISTANCIEL)

Merci de préciser la session à laquelle vous souhaitez vous inscrire

PLACES DISPONIBLES SOUS RESERVE DU RETOUR DE VOTRE DOSSIER DANS LES PLUS BREFS DELAIS.
La formation sera confirmée définitivement dès que le nombre minimum de participants sera atteint.
En dessous de ce nombre nous nous réservons le droit d'annuler la formation.

DOCUMENTS A FOURNIR

1. Votre règlement d'un montant de **252.00 € TTC**
   - ☐ Soit par chèque à l'ordre de l'INSERR - **(Le règlement sera encaissé le jour de la formation)**
   - ☐ Soit par virement (Domiciliation Bancaire : Caisse d'Épargne Bourgogne Franche Comté – CE Bourgogne FC Dijon - Code banque : 12135 – Code guichet 00300 – compte 08774566042 - Clé RIB 23 - IBAN : FR76 1213 5003 0008 7745 6604 223 - CODE BIC : CEPAFRPP213
2. Photocopie de votre pièce d'identité pour établir votre attestation

Prise en charge du coût de votre formation par le FAF-PM pour les médecins en activité.
Un dossier de demande sera remis à la l'issue de la formation et devra être complété et transmis au FAP-PM par vos soins.

Date, signature et cachet

VEUILLEZ AGRAFER ICI VOTRE REGLEMENT